

Paris, le 8 novembre 2005

Le débat public sur la gestion des déchets radioactifs entre dans sa phase « Démocratie et déchets »

Conférence-débat à Caen le lundi 14 novembre à 17h

Après les auditions du public de septembre en régions et les réunions à dominante scientifique d'octobre à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris, le débat public sur la gestion des déchets radioactifs entame une série de conférences-débats autour du thème « Démocratie et déchets radioactifs ». Dans ce cadre, la Commission particulière du débat public sur la gestion des déchets radioactifs organise, conjointement avec la Commission particulière du débat public EPR – Tête de série, une conférence-débat sur le thème « Débat public équitable et partage des connaissances, le cas général et le cas secret défense » le 14 novembre à Caen.

Septembre - octobre : des préoccupations du public à l'examen des choix scientifiques

Lancé début septembre, le débat public sur la gestion de déchets radioactifs a débuté par des auditions du public à Bar-le-Duc, Saint-Dizier, Pont du Gard et Cherbourg. Ces réunions, qui avaient pour vocation de donner la parole aux populations concernées par le sujet, ont permis à la Commission particulière du débat public (CPDP) de faire un premier inventaire des questions et préoccupations des citoyens, notamment en termes de faisabilité, de dangers et de risques pour la santé, pour l'environnement et pour les générations futures.

En octobre, le débat s'est poursuivi à Paris. Lors de trois journées organisées à la Cité des sciences et de l'industrie, le public et les différents acteurs du nucléaire ont pu dialoguer autour des questions scientifiques et techniques posées par la gestion de ces déchets et des préoccupations exprimées par les populations lors des auditions du public : la localisation et la gestion actuelles des déchets nucléaires, les risques pour la santé, les trois axes de recherche et les perspectives dégagées, le retraitement, les conséquences en termes de déchets des différents scénarios d'arrêt ou de poursuite du nucléaire, etc.

Novembre : le tour de France des arguments se poursuit

Le débat se poursuit en novembre avec une série de conférences-débats sur le thème « Démocratie et déchets radioactifs » à travers laquelle la Commission Particulière du débat public souhaite que soient abordées les questions de société liées à la gestion de ces déchets auxquelles la France est et sera confrontée demain. Ces conférences, organisées à Joinville, Caen, Nancy et Marseille, seront l'occasion de préparer l'avenir en évoquant les « chantiers » à venir en termes de prises de décision sur la question des déchets et, en croisant les expertises, d'aborder les solutions qu'il est déjà permis

d'envisager.

Le débat sur la gestion des déchets radioactifs fait étape à **Caen le lundi 14 novembre à 17h** :

**Thème : « Débat public équitable et partage des connaissances,
le cas général et le cas secret défense »**

**Caen Expo-Congrès
3 avenue Albert Sorel
14 000 Caen**

Cette conférence posera **dans un premier temps** la question des conditions d'un dialogue approfondi et durable entre les publics concernés par des installations de gestion des déchets nucléaires et les institutions responsables. Il sera plus particulièrement débattu de l'accès à une expertise plurielle et contradictoire. Madame Monique Sené, Présidente du GSIEN (Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire), introduira la séance en énonçant la problématique du sujet.

Cette réunion bénéficiera de la présence du Haut Commissaire à l'Energie Atomique, du Directeur général de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire, du Président de l'ANCLI (Association Nationale des Commissions Locales d'Information des activités nucléaires) et du ministère de l'Industrie.

Le second temps de la réunion, animé par la CPDP « EPR-Tête de série », sera plus spécifiquement consacré au thème « débat public et secret défense ». Il sera introduit par un exposé de la problématique par l'un des experts connus pour leur analyse critique sur le nucléaire. Il devrait permettre d'explorer ou de présenter les pistes susceptibles de dépasser l'opposition entre le nécessaire secret défense et l'ardente obligation, posée par la loi « démocratie de proximité », de débats exhaustifs et transparents. Il devrait également permettre de préciser l'expertise complémentaire sur le sujet, dont la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a décidé du principe.

La présence de représentants des administrations directement concernées par cette question, notamment du Haut Fonctionnaire de Défense du ministère de l'Industrie, de représentants de la Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection (DGSNR) et de représentants du maître d'ouvrage, EDF, devrait contribuer à l'efficacité des échanges.

Trois autres conférences-débats viendront compléter ce cycle « Démocratie et déchets radioactifs » :

- une à Joinville le mercredi 9 novembre sur « Aspects socioéconomiques locaux »
- une à Nancy le vendredi 18 novembre sur « Equilibre entre territoires et équilibre entre générations : la pérennité des financements, la pérennité de la mémoire »
- une à Marseille le jeudi 24 novembre sur « Qui décide quoi, quand et comment ? ».

Les comptes-rendus de toutes les réunions publiques de septembre et octobre sont disponibles sur le site Internet du débat : **www.debatpublic-dechets-radioactifs.org**.

Contacts presse :

Hélène Saint-Raymond : 01 49 09 85 77 – helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com
Dominique Danaë : 01 49 09 25 81 – dominique.danae@tbwa-corporate.com
Fax : 01 49 09 27 09